Le Courrier

 n^*25 * janvier 2000

*

du Snalc-Créteil

Bulletin syndical trimestriel de la section académique du SNALC-CSEN

ÉDITORIAL.

Le SNALC, un syndicat qui progresse.

Le SNALC a progressé dans tous les corps où nous avions présenté des listes, aussi bien au niveau académique qu'au niveau national, pour les élections professionnelles.

Au niveau académique, chez les Agrégés, le SNALC progresse de 1,93%, conserve ses deux élus, et arrive maintenant en deuxième position derrière le SNES.

Il faut noter que dans notre académie de CRETEIL, nous arrivons en deuxième position, pour la première fois depuis plus de trente ans.

Chez les Certifiés, le SNALC maintient ses positions, progresse même légèrement, et conserve ses deux élus.

C'est une réelle victoire que nous devons avant tout aux positions claires que nous avons défendues, en combattant les pseudo-réformes Allègre qui ne visent qu'à dénaturer l'enseignement humaniste auquel nous tenons tant et qui a permis de former des générations successives d'élèves qui ont ensuite assuré le succès de la France.

Je dois remercier, au nom du SNALC, tous les collègues clair-voyants qui ont assuré notre succès, donc celui du bon sens. Tous ces collègues seront les bienvenus chez nous, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter.

Mais il faut rester vigilant, malgré ce succès et le recul des syndicats qui soutiennent les réformes Allègre ou les laissent aboutir grâce à leur neutralité bienveillante.

Plus que jamais, il faut continuer le

MUTATIONS

Vos vœux sur minitel du 24 janvier au 22 février 36.14 CRETEL*MUT

The second section is a second section of the second section in	du Snalc-Créteil clies × 77410 Claye-Souilly	
MOTIF DE NON DISTRIBUTION	ROUTAGE 206	
adresse insuff.	DISPENSE	
□ NPAI	DE	
refusé	TIMBRAGE	
CPPAP n°4034 D 73 S	ISSN 1256-6616	

combat, dire non à ce ministre qui veut liquider notre enseignement secondaire, par pure démagogie et idéologie.

Nous avons toujours dit oui à la massification, à la possibilité de donner à chacun toutes ses chances pour réussir selon ses possibilités mais non au collège unique et maintenant au lycée « presque unique » menant à un nivellement vers le bas, source de la médiocrité actuelle.

Nous voulons des lycées et des collèges où tous les élèves puissent travailler dans les meilleures conditions selon leurs possibilités et ainsi assurer leur avenir.

OUI au SNALC qui gagne.

Norbert Rebmann.

Notation Administrative des Agrégés Année 1999

échelons	Note minimale	Note maximale	Moyenne académique	Moyenne nationale
1 à 2	33	35	34,21	34,24
2 à 3	33	36	34,66	34,60
3 à 4	32	37	35,42	35,39
4 à 5	31	38	36,55	36,56
5 à 6	31	39	37,69	37,71
6 à 7	33	40	38,79	38,71
7 à 8	33	40	39,26	39,32
8 à 9	34	40	39,66	39,67
9 à 10	33	40	39,89	39,87
10 à 11	33	40	39,94	39,96

Elections professionnelles CAPA-CAPN

Le SNALC un syndicat qui gagne, qui progresse. Le SNALC arrive maintenant, dans notre académie en deuxième position, chez les agrégés, derrière le SNES, avec 242 voix soit 10,79% et une progression de 1,93%. Chez les certifiés, nous maintenons nos positions avec 607 voix soit 6,08% et un léger gain de 0,19%.

Les résultats complets pour les autres catégories paraîtront dans la Quinzaine Universitaire.

Au niveau national, ministériel, le SNALC progresse en voix et en pourcentage et conserve ses 3 élus chez les Agrégés, ses 6 élus chez les Certifiés et ses 2 élus chez les chaires supérieures avec 24,86%.

Réunions mutations interacadémiques
PARIS mercredi 26 janvier à 14h30
63, rue de l'amiral Roussin Paris 15e
SAINT MAUR mercredi 2 février 14h-17h
Lycée Condorcet 1, avenue Condorcet
La Varenne Saint Hilaire (RER A)
CRETEIL pour les PLC2 uniquement
Mercredi 26 janvier à 18h30 grand amphi
Université Paris XII Créteil

Permanence mutations :M. Jean-Claude GOUY 01-47-70-00-55

Le Courrier du Snalc-Créteil

Bulletin académique trimestriel
19, Chemin de Chelles 77410 Claye-Souilly
Téléphone & Fax: 01-60-27-94-89

Composition: Jean-Louis Louviot.

Directeur de la publication: Norbert Rebmann

Imprimerie Couturier:

29, rue Jean-Jaurès 77410 Claye-Souilly CPPAP N°4034 D 73 S – ISSN 1256-6616

Le SNALC vous souhaite une bonne et heureuse Année 2000 Bon millénium

Prochainement pour les Certifiés CAPA: d'avancement d'échelon le 25 janvier, hors-classe courant mars, accès au grade d'Agrégé le 27 janvier.

PLP avancement d'échelon le 13 janvier.

Chargés d'EPS avancement d'échelon le 22 janvier.

PEPS avancement d'échelon le 22 février.